



# Journée et soirée à TERRA BOTANICA pour la Fête de l'Automne !



1er Parc à thème végétal en Europe avec 500 000 végétaux venus du monde entier !  
Amusez-vous parmi la cinquantaine d'attractions, d'animations, de jeux et de spectacles !  
2 grandes nouveautés pour les 15 ans du Parc : "Aventures au Bayou" et un spectacle music-hall  
Enfin, pour Halloween, des dizaines d'animations, spectacles et attractions seront revisités...

## Samedi 11 octobre 2025

Pré-inscription sur Galiléo **ICI** jusqu'au dimanche 17 Août inclus

### Programme

- ✓ Visite libre du Parc de 10h00 à 19h00
  - ✓ Déjeuner libre
  - ✓ Dîner au restaurant "Les comptoirs" de 19h00 à 20h15
  - ✓ Terra Nocta, déambulation son et lumière, de 20h35 à 22h00
- Programme détaillé et Tarifs au verso

**RDV Terra Botanica 9h30**

**Sans transport**

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU SAMEDI 11 OCTOBRE 2025



## 9h30 Rendez-vous devant le Centre d'affaires (pointage et remise de la billetterie)

Une fois passé le pont, le Centre d'Affaires se situe à l'entrée du parc Terra Botanica, au même niveau que les guichets d'entrée, sur votre droite.

## 10h00 - 19h00 Visite libre du Parc

Le parc angevin propose au public d'explorer cinq univers sur le végétal et la biodiversité sur plus de 20 hectares (voir le plan du parc en pièce jointe). Pendant la fête de l'automne, de nombreuses animations seront proposées sur le thème d'Halloween (programme disponible début septembre). La grande nouveauté 2025, "Aventures au Bayou" est un parcours interactif dans l'univers de la Louisiane pour une exploration de ses bayous, de sa faune, peuplée d'alligators, de pélicans et de rats laveurs plus vrais que nature. La 2de nouveauté : 8 étudiants, twirleur, magicien, chanteuse, comédienne, équilibriste, danseur ou acrobate, de l'Institut National du Music-hall du Mans présenteront un spectacle musical-hall et participeront également au spectacle de préambule de Terra Nocta...

Pour la pause déjeuner du midi, différents points de restauration, restaurants ou snacks, vous sont proposés au sein du parc. Les piques-niques sont autorisés uniquement à l'extérieur du parc sur l'aire prévue à cet effet.



## 19h00 - 20h15 Dîner au restaurant "Les comptoirs"

Les menus adulte et enfant comprenant une entrée, un plat, un dessert et boissons comprises seront communiqués lors de la confirmation d'inscription.



## 20h35 - 22h00 Terra Nocta

La déambulation nocturne dans le parc est de retour pour sa 4ème saison ! A la nuit tombée, découvrez le parc à travers un parcours son et lumière féérique et sensoriel, des tableaux poétiques avec des centaines de plantes lumineuses, l'histoire de l'Arbre-Monde



## TARIFS

Une modulation du tarif est accordée aux personnes selon leurs revenus. Ainsi, cette sortie comporte 3 tarifs, tous subventionnés (pour information, le coût réel de cette journée est de 49,50 € /adulte et jeunes de plus de 17 ans , 44,50 € /enfants de 13-17 ans, 36,50 € /enfants de 3-12 ans et 13,50 € /enfants de moins de 3 ans).

Quotient familial (*) :	Supérieur ou égal à 1 401 € / Compris entre 991 à 1 400 € / Inférieur ou égal à 990 €		
Tarif par adulte et jeunes + 17 ans :	25 €	/	20 € / 15 €
Tarif par enfant 13-17 inclus :	21 €	/	16 € / 11 €
Tarif par enfant 3-12 inclus :	17 €	/	13 € / 9 €
Tarif par enfant de - 3 ans :	5 €	/	5 € / 5 €

Ce coût comprend les entrées au Parc journée + Terra Nocta et le dîner (boisson comprise). Le déjeuner du midi est à la charge de l'agent.

(\*) Le calcul du quotient familial est le suivant : revenu fiscal de référence 2023 du foyer (avis d'imposition 2024)  
12 x Nombre de parts

Les personnes dont le quotient familial est inférieur à 1 401 €, devront, pour bénéficier du tarif modulé, fournir une copie de leur avis d'imposition 2024 du foyer au moment de la pré-inscription sur Galiléo.

## A NOTER

**Paiement par chèque bancaire ou chèque-vacances ANCV à l'ordre de Terra Botanica au moment de la pré-inscription. Le nombre de participants étant limité à 70 personnes, une sélection pourra être effectuée et les personnes retenues seront avisées de leur inscription définitive par mail début septembre. Le règlement des personnes non retenues sera alors détruit ou restitué après la sortie.**

**Attention**, Les manifestations locales mises en place par la délégation sont soumises aux conditions d'annulation fixées par le prestataire. Par conséquent, si vous vous désistez à moins de 8 jours avant la date de la sortie ou si vous ne vous présentez pas le jour même : pas de remboursement possible, si aucun remplacement ne peut se faire par une candidature en liste d'attente.